

ger à la société et influençable par elle ; — 3° Que l'engagement soit pris statutairement de ne jamais donner de réunions publiques.

Un dernier mot. Le titre était mal choisi. Club-modèle; c'est tout le contraire qu'il faudrait dire. Plutôt : Club exceptionnel. Le développement des sports se trouverait entravé du jour où des conditions semblables — même fortement atténuées — deviendraient de règle dans les sociétés. Il s'agit là d'une société de propagande accueillant l'élite et propre à servir d'excitant pour la foule. Elle doit demeurer unique, ouverte à tous ceux qui ont réussi à se rendre dignes d'y entrer, mais ne servant de modèle à aucune autre.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

# BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

---

Plusieurs fédérations — entre autres l'une des plus considérables de la Grande-Bretagne — ont exprimé le désir d'être « affiliées » au Comité International Olympique et fait des démarches dans le but d'y parvenir. Nous rappelons que le Comité International n'affilie aucune société, ce qui l'amènerait à sortir de son rôle et nécessiterait une transformation complète de l'institution olympique dans un sens sans doute peu favorable à ses intérêts et à ses progrès. La proposition a été faite toutefois d'établir une sorte de « reconnaissance » par le Comité des groupements appelés à participer aux Olympiades, mais cette question ne pourra être discutée avant la réunion de 1910.



S. A. R. Mgr le prince royal de Grèce, au cours de son récent séjour à Paris, a reçu le baron pierre de Coubertin, président du Comité International Olympique et s'est longuement entretenu avec lui.